

Nombre de syndicats en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 9 + 1
Pour	: 9 + 1
Contre	: /
Abstention	: /

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT  
Séance du 30 avril 2021

DOCUMENT AFFICHÉ  
DU 03/05 AU 17/05/21

L'an deux mille vingt et un le trente avril à neuf heures, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire à Rourebeau au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Daniel POINCELET.

**Etaient présents :** Christian GALLO, Rémy LIEUTIER, Jean-Noël NAL, Christian GARCIN, Gérard BARDONNENCHE (Pouvoir donné à Christian GARCIN), René ISNARD (Pouvoir donné à Rémy LIEUTIER), Daniel ROBERT (Pouvoir donné à Daniel POINCELET), Christian TROJA (Pouvoir donné à Jean Noel NAL), Emilie MORAN (Suppléante).

**Etaient absents :** David BORELLY, Jacques MAUREL, Bruno VALLENTINI.

**Assistaient également sans voix délibérante à la réunion :** Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier).

**Secrétaire de séance :** Rémy LIEUTIER.

**Objet :** Vote des comptes administratifs et de gestion 2020

Monsieur le Président présente le compte administratif de l'année 2020. Il donne lecture des résultats du compte de gestion et propose au Président Adjoint de le soumettre au vote.

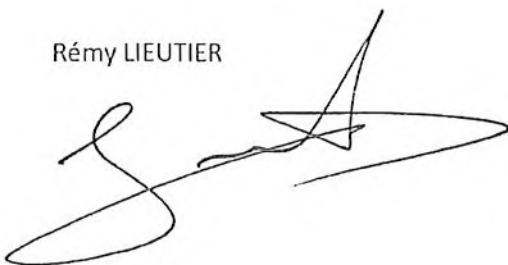
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat décide :

- D'approuver les comptes administratifs et de gestion 2020.
- De donner tout pouvoir à son Président pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré à Rourebeau, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Secrétaire de séance

Rémy LIEUTIER



Certifiée et rendue exécutoire,  
Le Président,

Daniel POINCELET

